



Déclaration préalable
CTPD du 15/06/2009

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs,

L'UNSA Éducation aux côtés des salariés du secteur privé et du secteur public, aux côtés des personnes privées d'emploi et aux côtés des retraités a participé à la journée de manifestation du samedi 13 juin 2009. Elle considère que les réponses gouvernementales restent loin des attentes et des exigences portées par les nombreuses mobilisations qui se sont déroulées depuis le 29 janvier 2009. Avec notre union l'UNSA et les autres organisations syndicales, nous continuons à affirmer que le gouvernement doit mettre le « social » au centre de sa politique économique.

Pour l'UNSA-Education, la question budgétaire et, donc celle de l'emploi public, demeure la question de fond en cette période de crise économique et de remontée spectaculaire du chômage. Le chiffre est tombé : le budget 2010 devra acter la suppression de 34 000 emplois de fonctionnaires. L'entrée en discussion avec l'Education Nationale se fait sur la base de moins 18 000 postes, un record tristement inédit. De telles perspectives ont de quoi couper le souffle car cette ponction pour 2010 interviendrait dans une situation de poussée de la démographie scolaire, en école comme en collège, et alors que le Président de la République s'est engagé à un maintien des moyens au lycée.

Qui va encore faire les frais de cette saignée dans le premier degré ? la scolarisation des 2-3 ans à n'en pas douter mais aussi, et c'est désormais inévitable, l'ensemble des supports d'emplois censés assurer la réussite de tous les élèves.

Pour l'UNSA Education, il ne faut pas rajouter à la crise celle de l'Education. Nous ne pouvons que dénoncer le caractère doublement suicidaire de telles réductions d'emplois en temps de crise. Car elles accroîtront le chômage des jeunes, tout en sabotant l'un des vrais ressorts à l'après-crise : la formation, la qualification.

Le gouvernement doit garantir au service public d'éducation les moyens de ses missions ; ce sont des conditions pour des services publics de qualité qui répondent aux besoins de la population.

Ce matin, nous allons poursuivre l'examen des conséquences de cette politique dans notre département. Aujourd'hui encore, comme précédemment au cours des Comités Techniques Paritaires Départementaux consacrés à la préparation de la rentrée 2009, l'UNSA Education de la Gironde continue à dénoncer :

- les suppressions de classe dans les écoles et particulièrement dans les réseaux d'aide spécialisée,
- la forte baisse du P/E qui passe de 5,14 à 5,08 ; forte baisse qui conduit à pérenniser des seuils d'ouverture et de fermeture parmi les plus médiocres de l'ensemble des départements,
- la dégradation accentuée de l'accueil des 2 ans,
- les difficultés concernant le remplacement dans le 1^{er} degré comme dans le 2nd degré qui subit la suppression de plus de cent postes de titulaires sur zone de remplacement,
- la multiplication des postes à complément de service dans les établissements du secondaire,
- le refus de transformer les Heures Supplémentaires Année en Blocs de Moyens Provisoires,
- enfin, l'augmentation de la précarité.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, autant de situations inacceptables qui accompagneront les conditions d'une rentrée 2009 dégradée pour nos élèves girondins et pour les personnels de notre département.



Avant de clore cette intervention, je souhaite aborder au nom de l'UNSA Education un dernier point concernant l'urgence de la situation des personnels sous contrats aidés type CAE ou CAV. Personnels qui interviennent dans les écoles pour effectuer des tâches aussi variées que l'aide administrative aux directrices et directeurs d'école (mesure d'aide administrative actée dans le protocole d'accord sur la direction d'école signé par le Syndicat des Enseignants de l'UNSA en 2006) ou l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Les 6 et 27 mai derniers, nos organisations syndicales départementales ont pu témoigner auprès du préfet de Gironde puis de Région, en audiences, de la nécessité de mettre en œuvre avant la fin juin, des mesures juridiques ou réglementaires pour prolonger le contrat de ces salariés qui se retrouveraient sans aucune perspective d'emploi durable. Les enquêtes que nous avons menées prouvent que ces salariés recrutés en 2006 n'ont majoritairement bénéficié d'aucun accompagnement, d'aucun suivi pour un parcours d'insertion professionnelle, contrairement à ce qui avait été annoncé. Dans ces conditions, comment pourraient-ils trouver un emploi durable sans cette aide qui leur était due ? Les statuts de ces employés de vie scolaire sont précaires pourtant, les tâches qui leur sont confiées correspondent à des missions pérennes qui nécessitent des personnels stables bénéficiant d'un statut fondant un véritable métier, une véritable formation et une rémunération décente.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, des réponses concernant la prolongation de ces contrats sont urgemment nécessaires à l'approche de cette fin d'année scolaire. Ces personnels ainsi que les directrices et directeurs d'écoles doivent en connaître la teneur afin de préparer la prochaine rentrée scolaire.

Pour la délégation UNSA Education Gironde,
Nathalie Lapeyrère.